



GUIDE DES ASSOCIATIONS et des activités municipales

2019/2020



www.mairie-villejust.fr



@mairievillejust

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici qu'une nouvelle année scolaire s'ouvre, synonyme également de nouvelle saison associative.

Que vos goûts et passions vous conduisent à pratiquer des activités culturelles, sportives ou ludiques, je ne doute pas que vous parveniez à trouver votre bonheur parmi les nombreuses propositions portées par les associations de Villejust, ainsi que par la municipalité au travers de ses services et équipements.

Avec ce guide conçu pour vous accompagner durant toute l'année, vous avez entre les mains toutes les informations pratiques et utiles pour pouvoir profiter pleinement de l'ensemble de ces activités.

Et bien sûr afin que vous puissiez découvrir mieux encore la réalité de ces propositions et surtout faire la rencontre de ceux qui les portent et les organisent, j'espère vous retrouver nombreux à notre traditionnel rendez-vous qu'est le Forum des Associations qui se tiendra le samedi 7 septembre 2019 de 14h à 18h au complexe sportif de la Poupardière.

Au plaisir de vous y retrouver et de vous croiser sur nos terrains et dans nos équipements qui vous accueilleront tout au long de l'année.

*Igor TRICKOVSKI
Maire de Villejust*

SOMMAIRE

AIKIDO CLUB	Pages 4/5
ANCIENS COMBATTANTS	Pages 6/7
A.P.E (AU PLAISIR DES ENFANTS)	Page 7
ASSOCIATION PÊCHE DES 2 LACS	Page 8
ATELIERS CREATIFS ET DECORATIFS	Page 8
BADMINTON	Pages 8/9
BASKET BALL	Page 10
FOOTBALL	Pages 10/11/12
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Pages 12/13
JUDO	Page 14
KARATE	Page 15
LA CLE DE SOL	Page 16
LA TROUPE DES ZICOS	Pages 16/17
LE CLUB DE L'ESCAPE	Page 17
LES AMIS DE SAINT-JULIEN	Page 22
LES CHASSEURS DE VILLEJUST	Page 17
OSMOZ	Page 18/19
REGARDS EN ARRIERE	Page 19/20
TENNIS	Page 20/21
VELO CLUB	Pages 21
VILLEJUST LUDIQUE	Page 22
 ACTIVITES MUNICIPALES	
BIBLIOTHEQUE	Page 24
INITIATION A L'ANGLAIS	Page 24
ESPACE DES COUDRAYES (poterie, dessin, théâtre)	Page 25/26
ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)	Page 26/27
CLUB JEUNES	Page 27



Contact : Rodolphe RABENANDRASANA

☎ 06 32 18 32 25

Site : <http://aikidovillejust.free.fr>

Email : aikidovillejust@free.fr

Vous recherchez

Une activité pour un mieux-être physique et psychique ?

Créé en 1993 l'Aïkido Club de Villejust est le lieu incontournable de l'Aïkido Traditionnel.

Un Art Martial...

L'Aïkido est un art martial japonais qui puise ses origines dans différentes pratiques martiales traditionnelles (Budo). Le fondateur de l'Aïkido, Morihei UESHIBA (1883-1969) constitua une synthèse de ces disciplines en y intégrant une philosophie non violente respectueuse de l'individu.

L'Aïkido est la voie de l'union des énergies et consiste dans sa pratique à utiliser la force de son adversaire-partenaire ou plutôt son agressivité et sa volonté de nuire. La pratique est articulée autour de techniques à mains nues (immobilisations et projections) et avec armes (sabre, bâton, poignard). Ces techniques visent non pas à vaincre l'adversaire, mais à réduire sa tentative d'agression à néant. Il n'existe pas de compétition en Aïkido, on cherche avant tout à progresser vis-à-vis de soi-même en développant ses propres capacités : souplesse, agilité, rapidité, force, endurance... Mais aussi la vigilance, la maîtrise de soi, le respect des autres...

La pratique de cet art martial (Budo) s'adresse donc à tous, hommes, femmes et enfants et permet de s'épanouir tout en s'ouvrant vers une autre culture.

...différent

En quoi l'aïkido diffère-t-il de ces autres arts martiaux ? Hormis des différences techniques évidentes. En aikido, l'accent est mis sur le développement spirituel de l'individu à travers l'acquisition de techniques défensives. La dimension éthique de l'aïkido imprègne tous les aspects de sa pratique, que ce soit sur le tatami ou en dehors de celui-ci.

PROFESSEURS :

- **Rodolphe Rabenandrasana** (6èmeDAN)
- **Michel Bossut** pour les débutants (4èmeDAN)

Tous les deux titulaires du Brevet Fédéral (Fédération Française d'Aïkido et de Budo)

HORAIRES :

Lundi	20h00 - 22h00	Tous niveaux
Jeudi	20h00 - 22h00	Tous niveaux
Samedi	10h30 - 11H45	Cours enfants et débutants

Les cours se déroulent au Dojo - Complexe Sportif de la Poupardière.

TARIFS:

	Villejustiens	Extra-muros
Licence	36€	36€
Adhésion	130€	160€
TOTAL	166€	196€

TARIFS cours du samedi uniquement :

	Villejustiens	Extra-muros
Licence		
Adulte	36€	36€
Enfant	26€	26€
Adhésion	65€	80€
TOTAL	101€ (adulte) 91€ (enfant)	116€ (adulte) 106€ (enfant)

Cours d'essai gratuit (2 heures)

Inscriptions toute l'année.

À partir de 14 ans pour les cours en semaine.

À partir de 12 ans pour le cours du samedi.

Pièces à fournir à l'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical, 1 chèque de règlement, 1 bulletin d'adhésion rempli (par les parents pour les mineurs).

Tenues : 1 kimono (genre judo ou karaté), 1 paire de tongs ou autres, sandales par exemple, 1 jeu d'armes prêté par le club la 1^{ère} saison.

ANCIENS COMBATTANTS



Contact : Sauveur Concordia ☎ 06 15 88 04 65

La section des Anciens Combattants de Villejust et Saint-Jean-de-Beauregard compte 23 adhérents et 2 veuves d'anciens combattants. Elle participe à de nombreuses manifestations :

- 5 décembre : cérémonie en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et combattants Tunisie Maroc au mémorial d'Evry
- 8 février : ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile
- Pèlerinage national en octobre à Notre-Dame de Lorette
- Participation aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre à Saint-Jean-de-Beauregard, Villejust et Villebon-sur-Yvette
- Participation au congrès départemental
- Hommages à nos camarades décédés
- Organisation du traditionnel banquet fin novembre

Dates retenues pour obtenir la carte du combattant :

ALGERIE	du 31 octobre 1954	au 2 juillet 1962
TUNISIE	du 1 ^{er} janvier 1952	au 2 juillet 1962
MAROC	du 1 ^{er} juin 1953	au 2 juillet 1962

Dates retenues pour le titre de reconnaissance de la nation :

ALGERIE	du 31 octobre 1954	au 1 ^{er} juillet 1964
TUNISIE	du 1 ^{er} juin 1953	au 2 juillet 1962
MAROC	du 1 ^{er} juin 1953	au 2 juillet 1962

Carte du combattant au titre des opérations extérieures

L'article 87 de la loi de finances pour 2015 a modifié les critères d'attribution de la carte du combattant au titre des opérations extérieures. Ainsi le 1^{er} octobre 2015, un nouveau critère s'est ajouté aux conditions historiques d'appartenance à une unité combattante ou de la participation à des actions de feu et de combat. Il permet aux militaires justifiant d'une durée de service d'au moins quatre mois ou 120 jours effectuée en OPEX sur un des territoires d'être pris en compte pour obtenir la carte du combattant : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Irak, Kosovo, Liban, République Centrafricaine, Tchad... et bien d'autres.

La carte du combattant donne droit à :

- Une retraite de 706€ par an non imposable depuis le 1er janvier 2017
- Réduction d'une demi-part sur la déclaration d'impôt à partir de 75 ans
- Carte rubis
- Pass **Navigo** 25 € les 5 zones (support des forfaits achetés pour voyager dans les transports publics en Ile- de-France)

Cotisation annuelle 2018-2019 : 28 €

BUREAU :

Président

M. Dupuis Michel - 10, Grande Rue - La Poitevine 01 69 31 04 37

Porte-drapeau

Mlle Uhl Alicia

M. Tanaïs Christian - 7/9 chem. des Hauts Villevents 06 87 61 07 18

Trésorier

M. Concordia Sauveur - 6, chemin du Bois des Vignes 06 15 88 04 65

Secrétaire

Mme André - 8, rés. Pte des Roches 91140 Villebon 01 60 14 70 97

Membres du bureau

M. Gaudry Marc - 10 Chemin du Bois des Vignes 01 69 31 34 22

M. Carralot Claude - 10, rue d' Orsay 01 60 14 64 11

Porte-drapeau de St-Jean-de-Beauregard

Mlle Bonnissent Axelle 01 60 12 00 04

A.P.E (AU PLAISIR DES ENFANTS) DE VILLEJUST



**Au Plaisir des
Enfants de
Villejust**

Contact :

apevillejust@gmail.com

Facebook : [APEdeVillejust](https://www.facebook.com/APEdeVillejust)

L'A.P.E. est une association de parents bénévoles, qui, par l'organisation d'évènements festifs, contribue aux rencontres, au partage et au maintien des liens des enfants et des parents, en dehors du temps scolaire.

Evènements organisés :

- . Après-midi Boum/Déguisement
- . Loto
- . Vide-greniers Puériculture
- . Villejustympiades (kermesse)
- . Liste de baby-sitter

Le Bureau :

Présidente Delphine PELUHET

Trésorière Sylvie CHEVALIER

Secrétaire Virginie CORDIER

ASSOCIATION PÊCHE DES 2 LACS



**Assemblée Générale en septembre,
renouvellement du bureau à venir**

ATELIERS CRÉATIFS ET DÉCORATIFS DE VILLEJUST

ATELIERS

*Créatifs et décoratifs
de Villejust...*



Contact : Corinne Afonso (présidente)

☎ 06 08 15 51 87

a.creatifs@outlook.fr

Souhaitez-vous apprendre à créer de vos propres mains ?

Venez découvrir notre univers, pas d'obligation juste du plaisir, c'est un bon moment avec des amis, une rencontre en toute convivialité pour découvrir les loisirs créatifs.

Nous vous proposerons plusieurs séances pour les petits et les grands tout au long de l'année.

TARIF : Cotisation 10.00 € par famille

+ une participation financière à chaque atelier pour l'achat du matériel nécessaire

BADMINTON



Badminton Club Villejust

Contact Club

Contact Secrétaire

Contact Présidence

Contact Section Jeune

bcvillejust@gmail.com

Dominique Prieur ☎ 06 82 37 11 15

Yann Souriau ☎ 06 16 61 20 47

Yann Souriau ☎ 06 16 61 20 47

Ouverte depuis 12 ans à Villejust, la section de badminton poursuit son développement.

A ce jour, elle compte 90 licenciés âgés de 7 à plus de 65 ans de tous niveaux.

En plus d'être un club loisir et familial, nos adhérents peuvent pratiquer la compétition dans des équipes interclubs départementaux. Afin de tous s'améliorer, notre club propose des entraînements adultes ouverts à tous niveaux, animés par un entraîneur diplômé d'Etat, les lundis soirs à partir de 21H.

L'école de badminton connaît un grand succès en accueillant 30 jeunes de 7 à 18 ans pour découvrir le badminton et s'initier à la compétition.

Notre école est cette saison une nouvelle fois récompensée en obtenant une étoile de la Fédération Française de Badminton pour son implication avec les jeunes.

L'objectif du club est de permettre aux joueurs débutants et confirmés, de pratiquer le badminton en s'amusant et pour les volontaires de s'adonner à la compétition.

Nous accueillons avec plaisir les habitués et les nouveaux adhérents, et nous nous efforçons d'initier des moments conviviaux lors de tournois amicaux et de soirées festives.

**Rendez-vous au gymnase de la Poupardière à Villejust,
AUX CRENEAUX HORAIRES SUIVANTS :**

<u>POUR LE LOISIR</u>	Lundi	19h30 - 21h00 (adultes) 21h00 - 22h30 entraînement
	Mardi	20h00 - 22h00 (adultes)
	Mercredi	19h00 - 21h00 (adultes)
	Jeudi	20h00 - 22h30 (adultes)
	Vendredi	20h00 - 22h00 (jeunes accompagnés et adultes)
<u>Ecole de Badminton</u>	Samedi	09h30 - 12h30 (section Jeunes 7-18 ans)

TARIFS SAISON 2019/2020 :

Adultes : Villejust : 105,00 € - Extérieur : 115,00 €

Enfants : 95,00 € et 85,00 € pour les suivants de la même fratrie

Forfait entraînement : 50,00 €

Pièces à fournir à l'inscription : fiche d'inscription, certificat médical, fiche « demande de licence et assurance FFBaD » - Paiement par chèque.

Plus d'informations sur le Site internet <https://sites.google.com/view/bcv91>

MEMBRES DU BUREAU POUR LA SAISON 2019/2020 :

Président : Yann Souriau **Président-Adjoint** : Hervé Jouve

Secrétaire : Dominique Prieur

Trésorier : Thierry Moisan

Membres actifs : Maria Viana, Jérôme Rozanski et Daniel Docouto

BASKETBALL



ASSOCIATION BASKETBALL DE VILLEJUST

6 rue de la Mairie 91140 VILLEJUST

Contact : abvillejust@gmail.com

L'A.B Villejust est une association créée en 2018 par des jeunes Villejustiens qui a pour but la pratique du Basketball.

L'A.B.V vous accueille à partir de 17 ans pour jouer au Basketball en loisir dans la bonne humeur, le **mercredi de 21h à 23h, au Gymnase de la Poupardière.**

Pour vous inscrire, il vous faudra remplir la fiche d'inscription du club, un certificat médical et vous acquitter du montant de l'inscription.

Un entraînement d'essai vous est offert.

Villejustiens : 60 €

Extérieurs : 75 €

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : abvillejust@gmail.com

FOOTBALL



AVENIR DE VILLEJUST

6 rue de la Mairie 91140 VILLEJUST

Contact : fcvillejust@gmail.com

Si vous souhaitez pratiquer le football en compétition ou en loisir pour la prochaine saison 2019-2020 dans une ambiance familiale et conviviale, venez rejoindre le club Avenir de Villejust qui compte déjà 154 licenciés. Le club propose à ses membres :

- Des créneaux d'entraînements hebdomadaires
- Championnat District de l'Essonne adultes et enfants
- Des stages pour les enfants durant certaines vacances scolaires
- La poursuite de la Catégorie U14 et nouvelle catégorie U15-U16
- Nouvelle catégorie Foot Loisir Amateur (Championnat)
- Utilisation du gymnase pour les enfants en cas d'intempéries
- Tournois
- Animations diverses

Notre association porte dignement les valeurs de Villejust avec pour mission de rassembler, fédérer et accompagner. Sa fonction dominante est de permettre aux

joueurs de tout niveau de s'amuser dans les meilleures conditions possibles et aussi aux compétiteurs de tous âges de défendre les couleurs du club et de la ville du mieux qu'ils le peuvent lors des matchs de championnat.

L'entraînement se déroule au Complexe Sportif de La Poupardière.

HORAIRES des entraînements :

CATEGORIES	DATE ET HEURE ENTRAINEMENTS
U6/U7 2014-2013	Mardi de 18h15 à 19h45
U8/U9 2012-2011	Mardi de 18h15 à 19h45
U10/U11 2010-2009	Mardi et Jeudi de 18h15 à 19h45
U12/U13 2008-2007	Mardi et Jeudi de 18h15 à 19h45
U14/U15/U16 2006-2005-2004	Lundi et Mercredi (horaires à définir)
Vétérans à partir de 1984	Jeudi de 20h00 à 22h30
+45 ans à partir de 1974	Mercredi de 20h00 à 22h30
Foot Loisir Amateur Adultes	Mardi de 20h00 à 22h30

TARIFS LICENCES :

CATEGORIES	
U6 à U13	140 €
U14/U15-U16	145 €
Vétérans et +45 ans	155 €
Foot loisirs Amateur	115 €

Les entraînements débuteront le lundi 2 septembre 2019.

Journées découvertes pour les nouveaux enfants tout le mois de septembre 2019 (1essai).

Pièces à fournir à l'inscription : fiche d'inscription avec formulaire médical, autorisation parentale, fiche de renseignements sécurité, charte du footballeur. Le règlement est à donner lors de l'inscription (paiement en plusieurs fois possible) 10% de remise à partir de la 2^{ème} licence dans la même famille.

MEMBRES DU BUREAU :

PRESIDENT

Laurent Bohard

☎ 06 41 73 96 18

SECRETAIRE

Sarah Bordey

☎ 06 15 06 05 63

MEMBRE

Léo Bordey

☎ 06 14 01 60 40

VICE-PRESIDENT et RESP. LOISIR

Thierry Sanchez

☎ 06 75 19 75 74

TRESORIERE

Aurélie Adam

☎ 06 75 24 22 86

MEMBRE

Delphine Phelipeau

☎ 06 24 45 14 75

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



GV VILLEJUST

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'atout sport pour la santé, endurance, souplesse, coordination, tonus musculaire, équilibre !!
Gardez la forme à tout âge !! Pratiquez de l'activité physique avec l'EPGV

REPRISE DES COURS LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

HORAIRES DES COURS :

Lundi	21h00 - 21h45	Pilates	Salle des 2 Lacs
Mardi (*)	09h45 - 10h30	Fit Ball	Salle des 2 Lacs
Mardi	10h30 - 11h30	Gym Séniors	Salle des 2 Lacs
Mardi	18h30 - 19h30	Body fitness	Salle des 2 Lacs
Mardi	19h30 - 20h15	Pilates	Salle des 2 Lacs
Mardi (*)	20h15 - 21h00	Zoomba'Hey	Salle des 2 Lacs
Jeudi	10h30 - 11h30	Gym Séniors	Salle des 2 Lacs
Jeudi	19h15 - 20h15	Body Fitness	Salle des 2 Lacs
Jeudi	20h15 - 21h00	Fit Ball	Salle des 2 Lacs
Mardi	14h00 - 15h00	Gym Douce Equilibre Prévention des chutes	Salle de La Poitevine

(*) Sous réserve de 16 inscriptions minimum

En projet, séances portes ouvertes le week-end en cours d'année, dates et activités à venir.

En projet et sous réserve de 10 inscriptions minimum, à la Salle des 2 Lacs :

. Stretching pour sportifs(ives)

Lundi de 20h00-20h45

. Baby gym pour bébés de 18 mois à 3 ans

Lundi de 10h00-10h45 ou 14h00-14h45

Conditions d'inscription :

Certificat Médical obligatoire

- Pour tous les nouveaux adhérents et pour les séniors de + de 65 ans, à fournir à l'inscription
- Pour les renouvellements d'adhésion, si le Certificat Médical a été fourni en 2016/2017 il en faut un nouveau (validité 3 ans). S'il date de 2017/2018 ou 2018/2019, questionnaire santé à remplir (joint à la fiche d'inscription)
- Montant de l'adhésion par chèque ou espèces (possibilité de régler en 3 fois).

La GV accepte les « coupons sport » délivrés par l'ANCV et les « cartes jeunes » délivrées par le Conseil Départemental.

COTISATIONS* (Licence 28 € incluse)

	Durée	Villejustiens	Extérieurs
Body Fitness	2h	137 €	166 €
Pilates	45 min	118 €	142 €
Fit Ball	45 min	118 €	142 €
Seniors	2h	127 €	145 €
Zoomba'Hey	45 min	192 €	217 €
Gym Douce Equilibre	1h	88 €	104 €

* En cas d'inscription à 3 activités, réduction de 10% consentie - une seule licence de 28 € nécessaire quelque soit le nombre de cours

Pour contacter le bureau de l'association :

Email : gv.villejust@gmail.com Téléphone (Présidente) : 06 07 62 01 35

COMPOSITION DU BUREAU :

Evelyne JAMET	Présidente
Isabelle FLORY	Vice-Présidente
Corinne ZINGG	Trésorière
Frédérique MARCEAU	Secrétaire

Venez visiter notre site internet : www.gv-villejust.fr

JUDO CLUB



Contact : Arnaud Lefebvre ☎ 06 15 37 67 68

Email : judoclub.secretariat@gmail.com

Site : www.judoclubvillejust.com

« Le judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre. »

Le Judo Club accueille les judokas **2 fois par semaine au dojo** de la Poupardière. Deux professeurs expérimentés vous accompagneront tout au long de l'année en vous proposant des cours, des stages et des tournois.

Modestie, Courage, Contrôle de soi, Honneur, Respect sont toutes les valeurs que vous retrouverez au sein du club, sans oublier l'amitié car sur le tatami on se fait aussi des amis.

Les cours se déroulent le **mardi** et le **jeudi** :

- Pour les enfants entre 4 et 8 ans : de 18h00 à 18h45
- Pour les enfants de 8 ans et +, et les adultes : de 18h45 à 19h45

- Prix d'adhésion : 142 euros (licence : 37 euros ; cours : 105 euros)

- Certificat médical obligatoire (dès le 1^{er} cours)

- Kimono ou change (pantalon et tee-shirt manches longues) dans un sac.

Il y a un vestiaire sur place. Les judokas ne doivent pas arriver en kimono.

- Ecusson du club en vente au prix de 3 €

Il est possible de venir faire une séance d'essai avec certificat médical.

N'hésitez pas à nous contacter au dojo durant les cours.

Pour plus de renseignements : www.judoclubvillejust.com

Par téléphone : Arnaud Lefebvre au 06 15 37 67 68

Par mail : Elodie (Secrétaire) judoclub.secretariat@gmail.com

Et notre page Facebook : JudoClub Villejust

KARATE A.K.J.E



Akje
Villejust
Self Défense

Contact : Guy Seymour ☎ 06 16 21 60 06
Sylvana Vagao ☎ 06 19 56 26 02
ou akje91@gmail.com

Le Club AKJE de Villejust propose des cours d'auto-défense, mettant en avant des techniques de combat simples, directes, efficaces, permettant d'apprendre à se défendre efficacement, peu importe l'âge, le sexe, et le gabarit.

Ces techniques mettent l'accent sur la gestion du combat, l'analyse de l'environnement et la préservation de soi en toute circonstance.

L'objectif étant de vous apporter les bons outils et la détermination face à une agression afin de vous défendre et à protéger ceux que vous aimez en ciblant essentiellement les points vitaux.

Orientation des cours

Les cours s'orientent autour de 2 axes principaux :

- ✓ **La self-défense**, qui rassemble des techniques variées permettant de se défendre contre une grande variété d'attaques, armées ou non et de venir rapidement à bout d'un ou plusieurs assaillants.
- ✓ **Le Krav Maga**, combat corps à corps qui inclut la dimension psychologique du combat (gérer le stress, travail à plusieurs, les armes...)
- ✓ **1 cours d'essai est offert**

Horaires de pratique :

Nous dispensons **2 cours mixtes par semaine** au Dojo du Complexe Sportif de La Poupardière

- ✓ le mercredi de 20h00 à 22h00
- ✓ le samedi de 13h00 à 15h00

Montant de la cotisation annuelle :

	Villejustiens	Extérieurs
-18 ans/étudiant	150,00 €	180,00 €
Adulte	170,00 €	180,00 €

Si vous êtes intéressés par la pratique d'un sport de défense, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir essayer !

Cours animés par Etienne Guy SEYMOUR

- ✓ Ceinture noire 3^{ème} Dan Taekwondo
- ✓ Ceinture noire 1^{ère} Dan Kyokushinkai

Pour toute information : 06 16 21 60 06/06 19 56 26 02 - akje91@gmail.com

AKJE 91 - Villejust Self Défense
6 rue de la Mairie - 91140 VILLEJUST

LA CLE DE SOL



Contact : Corinne QUELQUEJEU ☎ 01 60 14 66 30
cledesolvillejust@gmail.com
[Site://sites.google.com/site/cledesolvillejust/home](http://sites.google.com/site/cledesolvillejust/home)
Facebook : Clé de Sol

L'association musicale de Villejust « La Clé de Sol » a pour but de développer la pratique instrumentale et de participer à l'animation culturelle et musicale de la commune.

Cours d'instrument individuel : piano, guitare, basse, batterie, percussion

Formation musicale : éveil pour les enfants et solfège (obligatoire pour les enfants)

Atelier de musiques latino

Ukulélé en cours collectif

Durée des cours d'instrument en individuel de 20 à 40 minutes.

Durée des cours d'instrument en collectif de 1 à 2 heures.

TARIFS 2019/2020 :

Les tarifs seront disponibles au forum des associations.

BUREAU :

Présidente	Corinne QUELQUEJEU	01 60 14 66 30
Trésorière	Maëlle LECOEUR	
Secrétaire	Michel BOSSUT	

LA TROUPE DES ZICOS



Contact : ☎ 06 26 05 38 28
latroupedeszicos@gmail.com
www.zicosite.fr
Président : Gérard Couturier

La Troupe des Zicos (anciennement Zicorama) est une association créée et implantée à Villejust depuis 2005.

Son Siège Social est situé en Mairie de Villejust.

Une grande équipe de bénévoles dont le projet commun est de monter un spectacle de variétés une fois par an à Villejust ou sur l'une des communes avoisinantes (en rotation).

L'association peut se produire sur les événements et manifestations festives organisées par la commune de Villejust.

Les écoliers de l'école élémentaire Jeanne Chanson rejoignent régulièrement la Troupe des Zicos sur scène lors de leurs grands spectacles.

Venez vous renseigner sur notre association et ses prochains projets lors du Forum des Associations !

LE CLUB DE L'ESCAPADE



Contact : Michel LECOEUR ☎ 06 14 04 72 33

Vous êtes retraités ou avez plus de 60 ans ? Venez nous rejoindre au Club de L'Escapade les Jeudis à partir de 14h30.

Accueil chaleureux autour d'un goûter.

Nombreux jeux à votre disposition, diverses sorties

Cotisation annuelle : 23 €

BUREAU :

Président	Michel LECOEUR	Trésorier	Daniel GUILLON
Secrétaire	Suzanne TOROSANI		

LES CHASSEURS DE VILLEJUST



Contact : M. Jean DEBORDES ☎ 06 26 05 38 28

Trésorier : Patrick Yvé

Secrétaire : Pascal Holdoner



Contact : osmoz-villejust@orange.fr
(pour toutes demandes de renseignements)
Site internet : www.osmoz91.fr

INSCRIPTIONS SESSION 2019-2020

Inscriptions

Lors du Forum des associations, le **7 septembre 2019**
puis à partir du **16 septembre 2019**, à la salle de danse des 2 Lacs.

REPRISE DES COURS LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

HORAIRES de nos cours de Danse 2018/2019 :

Lundi : Modern-Contemporain SALLE DES 2 LACS

17h00/18h00 7-9 ans (Diane)
18h00/19h00 10-12 ans (Diane)
19h00-20h00 13-15 ans (Diane)
20h00-21h00 16-18 ans (Diane)
20h30-22h00 18 ans et + (**SALLE DE LA POITEVINE**) (Séréna)

Mardi : Street-Jazz SALLE DES 2 LACS

17h30-18h30 8-10 ans (Camille)

Mercredi : Street et Modern'Jazz SALLE DES 2 LACS

17h00-18h00 9-11 ans (Cindy)
18h00-19h00 12-14 ans (Cindy)
19h00-20h00 14-16 ans (Cindy)
20h00-21h00 17 ans et + Street Jazz (Cindy)
21h00-22h00 17 ans et + Modern'Jazz (Cindy)

Jeudi : Modern'Street SALLE DES 2 LACS

17h30-18h15 Eveil 4-6 ans (Camille)
18h15-19h15 13-17 ans (Camille)

Vendredi : Modern'Jazz SALLE DES 2 LACS

17h30-18h30 7-9 ans (Christelle)
18h30-19h30 10-12 ans (Christelle)
19h30-20h30 13-15 ans (Christelle)
20h30-22h00 16 ans et + (Christelle)

Dimanche : Barre au Sol SALLE DES 2 LACS

TOUS LES DIMANCHES

13h15-14h30 12 ans et + (Séréna)
Contemporain Objectif Compétition
14h30-16h00 9-14 ans (Séréna)

Dimanche : Modern Jazz SALLE DES 2 LACS

10h00-12h00 JA et Adultes (Lynda)
1 ou 2 fois par mois à définir à la Rentrée

Dimanche : Modern'Fusion SALLE DES 2 LACS

10h00-11h30 Moins de 15 ans (Maeva)
11h30-13h00 Plus de 15 ans (Maeva)
1 dimanche par mois

REGARDS EN ARRIERE



Contact : Thierry Etienne ☎ 06 62 76 88 75
Mail : asso.villejust@free.fr
Site : <http://asso.villejust.free.fr/>



**Courrier postal : « REGARDS EN ARRIERE » Mairie de Villejust
6, rue de la Mairie 91140 VILLEJUST**

Notre association a pour but la collecte d'informations relatives à l'histoire locale et régionale de la commune de Villejust, la sauvegarde de la mémoire de celles et ceux qui y ont vécu. Nous éditons régulièrement des articles publications sur Villejust. Nous travaillons en collaboration étroite avec une vingtaine d'associations d'histoire locale des environs afin de partager nos informations et les mettre à disposition du plus grand nombre. Vous êtes les bienvenus !

Si la généalogie ou l'Histoire de Villejust et ses habitants vous intéresse, que vous avez besoin d'aide dans vos recherches sur notre village ou son histoire, nous pouvons vous aider.

Enfin, si vous souhaitez partager avec nous des documents, des anecdotes ou des souvenirs, contactez-nous !

Vous pourriez ainsi contribuer à notre tâche de conservation de la mémoire collective villejustienne pour les générations futures.

Cotisations : 15 €/an

BUREAU :

Président	Thierry Etienne	Vice-Présidente	Simone Le Marre
Secrétaire	Florence Gravier	Vice-Secrétaire	Henri Cognéville
Trésorière	Isabelle Garrot	Vice-Trésorière	Jacqueline Bossu

TENNIS



Contact : tennisvillejust@gmail.com

Présidente : Florence Malmasson

Site internet : ctvillejust.fr

Page Facebook : Tennis club de Villejust

CLUB TENNIS DE VILLEJUST

Saison 2019-2020

Vous pratiquez le tennis en compétition, vous préférez jouer en loisir, ou alors peut-être les 2 vous attirent !

Le Club de Tennis de Villejust vous attend sur ses installations municipales ultra-modernes pour venir taper la balle dans une ambiance familiale et détendue.

Au Club de Tennis de Villejust, nos adhérents bénéficient du confort d'un club-house et des multiples animations toute l'année. Nos équipes hommes et dames participent chaque saison à de nombreux championnats départementaux.

En résumé, le CTV c'est :

- 2 courts couverts + 2 courts extérieurs
- 125 adhérents sur la saison 2018-2019
- 3 moniteurs diplômés et motivés
- Des équipes dans de nombreuses catégories d'âge

- Un tournoi homologué en juillet
- Un Bureau de 7 bénévoles passionnés et unis pour promouvoir et développer le tennis à Villejust.

Venez nous rejoindre !

VELO CLUB



Contact : Arthur De Faria ☎ 01 60 10 59 56
 ou 06 08 87 33 19
arthur.d-f@wanadoo.fr
<http://www.vcvillejust.com>

Les disciplines pratiquées au Vélo Club :

- . Cyclisme de compétition route de mars à octobre
- . Cyclo-cross de novembre à février
- . VTT de compétition toute la saison

Nous sommes affiliés aux fédérations de cyclisme FSGT et UFOLEP.

La cotisation annuelle basée sur l'année civile est de :

Jeunes de 13 à 16 ans	30€
Jeunes de 17 et 18 ans	60€
Adultes	75€

Cette cotisation comprend la licence (FSGT), l'assurance et une tenue vestimentaire.

Pour tout autre renseignement complémentaire, nous serons présents au forum des associations du 07/09. Notre Assemblée Générale se tiendra à la salle de réunion de la Poupardière le 13/12 à 20H30.

N'hésitez pas à vous renseigner, route, cyclo-cross, VTT :

Arthur De Faria ☎ 01 60 10 59 56 ou 06 08 87 33 19
 ou par email arthur.d-f@wanadoo.fr

VILLEJUST LUDIQUE

Contact : Arnaud Chéron, Président
asso.jeux.villejust@gmail.com

L'association jeux « Villejust Ludique » organise une fois par mois des soirées ludiques (jeux de société ou jeux de cartes, récents ou classiques) avec des joueurs passionnés pour vous accompagner.

Dates pour la saison 2019-2020 :

13/09, 11/10, 08/11, 13/12, 10/01, 07/02, 13/03, 24/04, 15/05 et 12/06

Les jeux sont proposés par les bénévoles et changent à chaque session, donc seul, à deux, en famille, entre amis, passionné de jeux de cartes ou curieux de découvrir de nouveaux jeux, n'hésitez pas à venir pour partager de bons moments.

Lieu : Salle de La Poitevine

Horaires : A partir de 20h00 jusqu'à 23h00

LES AMIS DE SAINT-JULIEN



Contact à Villejust :
Manuella Sainte-Rose
06 60 10 87 73

Chers parents,

Si vous avez des enfants entre 7 et 11 ans, ils sont en mesure aujourd'hui d'aller au catéchisme organisé par les paroisses catholiques de la région.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements sur les inscriptions au catéchisme.

Pour tout autre renseignement (baptêmes, mariages....) vous pouvez contacter la permanence de Lozère :

- 01.70.27.12.69 les mercredis et samedis de 10 à 12h00
- ou l'adresse suivante : accueil.lvv@gmail.com

LES ACTIVITES MUNICIPALES



BIBLIOTHEQUE



Contact : Marie-Claire ETIENNE - 24, rue de la Mairie
(en face de l'Ecole maternelle)

☎ 01 60 14 67 49

bibliotheque@mairie-villejust.fr

HORAIRES :

Mardi - Jeudi 16h00 - 17h30
Mercredi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00
Vendredi 16h00 - 18h30
Samedi* 14h30 - 16h00

**permanence assurée par des personnes bénévoles*

TARIFS SAISON 2019/2020

. Moins de 18 ans / Bibliothèque	5,00 €	Extra-muros	12,00 €
. Etudiants / 18-25 ans / Bibliothèque + multimédia			
(sur présentation de la carte)	10,00 €	Extra-muros	19,00 €
. Adultes / Bibliothèque	15,00 €	Extra-muros	31,00 €
. Adultes / Bibliothèque + multimédia	25,00 €	Extra-muros	47,00 €

RECHERCHE INTERNET :

Vous êtes adhérents et vous avez des recherches documentaires à faire sur le Net : un poste multimédia est à votre disposition. Les clés USB ne sont pas autorisées.

Retrouvez tous les supports et les acquisitions sur le site internet :

www.mairie-villejust.fr, rubrique Jeunesse, sous-rubrique Bibliothèque

INITIATION A L'ANGLAIS

Contact : Séverine PERNOT ☎ 06 23 21 74 30

Apprentissage ludique de l'Anglais sous forme d'ateliers

Pour la saison 2019-2020, Séverine PERNOT poursuit son action à destination des jeunes Villejustiens afin de pouvoir leur faire découvrir la langue anglaise.

Le mercredi de 9h à 12h- en dehors des vacances scolaires - Espace des Coudrayes
A destination des enfants de 3 à 12 ans.

Tarif : 155 € par an et par enfant



THEATRE

Contact : Florian CIARELLA
florian.theatrevillejust@gmail.com

Techniques abordées : jeux d'expression, improvisation, diction, concentration, voix, émotions, mémoire... Présentation d'un spectacle en fin d'année.

Afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant aux différents ateliers théâtre.

Reprise des cours, le lundi 16 septembre 2019.

HORAIRES(*) :

Théâtre enfants : Mercredi de 14h00 à 15h30 ou Mercredi de 15h30 à 17h00

Théâtre pré-adolescents : Mardi de 18h00 à 20h00 ou Jeudi de 18h00 à 20h00

Théâtre adolescents : Lundi de 18h00 à 20h00

Théâtre adultes : Mardi de 20h00 à 22h00

TARIFS 2019/2020

6/10 ans	155,00 € par an	11/15 ans	185,00 € par an
16/18 ans + étudiants	200,00 € par an	Adultes	225,00 € par an

(sur présentation de la carte)



DESSIN - POTERIE

Contact : Charlotte BOUTRON ☎ 06 25 69 46 18

DESSIN

Apprendre à regarder le monde, découvrir les différents outils.

Jouer avec les couleurs, le noir & blanc.

Eveiller son imaginaire tout en s'amusant.

MODELAGE

Initiation aux formes et aux volumes.

Dix doigts, un peu de terre, quelques outils, de l'émail pour la couleur et la magie opère.

	<u>Mercredi</u>	<u>Samedi</u>
<u>HORAIRES:</u> <u>(hors vacances scolaires)</u>	<u>DESSIN</u>	<u>MODELAGE</u>
	17h00 à 19h00	10h00 à 12h30 14h00 à 16h00

TARIFS 2019/2020

Atelier Dessin

7/15 ans	180,00 € par an
16 ans et +	215,00 € par an

Atelier Modelage/Poterie

7/15 ans	105,00 € par an
16 ans et +	155,00 € par an

ACCUEIL DE LOISIRS



Contact : ☎ 01 69 31 74 05

Seuls les enfants préalablement inscrits en Mairie sont acceptés à l'Accueil de Loisirs !

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est ouvert tous les mercredis de 07h00 à 18h30 et du lundi au vendredi en période de vacances scolaires, de 07h00 à 18h30.

La semaine de quatre jours étant rétablie depuis la rentrée scolaire 2018/2019 pour les écoles maternelle et élémentaire, l'ALSH accueillera les enfants à nouveau pour la journée entière le mercredi.

L'accueil des enfants se fait entre 07h00 et 09h30 aussi bien le mercredi qu'en période de vacances scolaires.

Les parents peuvent venir rechercher leur(s) enfant(s) entre 16h30 et 18h30.

Les enfants sont accueillis de la maternelle au CM2.

Ils sont répartis dans les locaux par tranches d'âge en 3 groupes : Les petits (maternelle), les moyens (CP/CE1) et les grands (CE2/CM1/CM2).

Une équipe compétente propose tout au long de la journée de multiples activités en fonction de l'âge, du rythme et des souhaits des enfants ainsi qu'en fonction de la saison : activités manuelles, ludiques (kermesses, jeux de société...), jeux sportifs, jeux collectifs et jeux de mouvement intérieurs ou extérieurs, promenades à pied, en roller ou en vélo, ping-pong, karaoké ou boums, organisation de spectacles, de défilés, sorties diverses et variées, piscine et veillées...

TARIFS 2018/2019

Mercredi Journée complète hors Vacances Scolaires (repas + goûter inclus)

1 enfant	12,73 €	2 enfants et +	11,45 €
----------	---------	----------------	---------

Vacances Scolaires (repas + goûter inclus)

1 enfant	15,38 €	2 enfants et +	13,80 €
----------	---------	----------------	---------

CLUB JEUNES

La mairie a mis en place depuis les vacances de février 2018 un accueil pour les collégiens de la ville âgés de 11 à 15 ans.

L'accueil se fait selon 2 formules, un accueil dans les locaux tous les matins sans autre paiement que celui de l'inscription initiale annuelle pour 10€, qui leur permettra de s'y rendre **toutes les matinées de vacances de 9h à 12h30** pour y trouver des flippers, un billard, un baby-foot, des jeux de société, des BD, des livres, etc... en présence d'un animateur qui sera là pour les accompagner plus que pour les encadrer.

D'autre part, **les après-midi, jusqu'à 18h30**, seront elles consacrées à des activités ciblées, que ce soit la création de meubles en palettes, des découvertes originales de pratiques artistiques ou sportives, des sorties culturelles aux alentours, **pour un tarif unique et forfaitaire de 8€**.

Enfin, **au moins une fois par semaine**, il sera proposé une sortie de plus grande ampleur qui se tiendra sur la journée complète **pour un forfait unique là aussi de 15€**.

Alors venez ! Montez à bord pour vivre l'aventure de vacances entre jeunes !

Espace Communal des Coudrayes—Chemin de Courtaboeuf
Inscription en Mairie et plus de détails sur www.mairie-villejust.fr
Renseignements ☎ 01 69 31 74 40 ou jeunesse@mairie-villejust.fr

PORTAIL FAMILLE

A compter de la rentrée scolaire 2019, afin de faciliter vos démarches liées aux services enfance de la Ville et employer les outils numériques de votre quotidien, la Mairie a souhaité vous proposer de gérer également vos inscriptions et paiements en ligne. Le dispositif est depuis quelques semaines en phase de test auprès de plusieurs familles et sera généralisé sur l'ensemble des services et des familles à partir de la rentrée 2019.

En quelques clics, 24h / 24 vous pourrez gérer vos inscriptions et effectuer vos paiement en lignes sur **monespacefamille.fr**, ou depuis le site interne de la Ville.

Si vous êtes intéressés, une inscription est nécessaire au préalable auprès des services de la Mairie afin d'obtenir un code d'adhésion.

Vous pourrez ainsi effectuer le paiement de vos factures directement par Carte bancaire sur votre Espace Famille ou continuer de régler par chèque ou en espèces auprès du Service Scolaire en Mairie.

Forum des

Associations



Samedi 7 septembre 2019

De 14h à 18h

*Gymnase de la
Poupardière*

Renseignements : vie-associative@mairie-villejust.fr

 *01 69 31 74 47*